



**LE 24 JANVIER 2011**

À une séance extraordinaire du conseil municipal tenue au Centre Communautaire de Beaupré, 3 rue de Fatima Est, lundi le 24 janvier 2011 à 18 h 30, à laquelle sont présents:

M. Jean-François Duclos, conseiller  
M. Éric Desaulniers, conseiller  
M. Pierre Carignan, conseiller  
M. Serge Simard, conseiller  
Mme Lise Pelletier, conseillère  
M. Pierre Renaud, conseiller

Tous conseillers formant quorum sous la présidence de M. Michel Paré, maire.

Également présents: Mme Johanne Gagnon, greffière et directrice générale adjointe  
M. Roch Lemieux, directeur général et trésorier

5153-240111 **ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Monsieur Jean-François Duclos, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

5154-240111 **ABITIBIBOWATER - OFFRE DE RÈGLEMENT**

Il est proposé par Monsieur Jean-François Duclos, appuyé par Monsieur Pierre Carignan et résolu unanimement d'accepter l'offre de règlement au montant de 20 000 \$ en paiement des frais encourus pour le recouvrement des taxes municipales dues et de retourner un chèque au montant de 178 982,69 \$.

5155-240111 **ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 1136**

Il est proposé par Monsieur Serge Simard, appuyé par Monsieur Pierre Renaud et résolu unanimement d'adopter le règlement numéro 1136 intitulé « *Règlement décrétant des travaux municipaux pour la réfection des infrastructures du boul. Sainte-Anne comportant une dépense et un emprunt n'excédant pas 6 388 000 \$, remboursable en quarante (40) ans.* »

**MANDAT AU CRM – CONVENTION COLLECTIVE**

Reporté

5156-240111 **CONGÉDIEMENT DE M. BRUNO DUCHAINE**

Il est proposé par Monsieur Jean-François Duclos, appuyé par Monsieur Pierre Carignan et résolu unanimement d'entériner le congédiement de M. Bruno Duchaine, préposé à l'entretien des patinoires.

5157-240111 **CONTRAT M. DENYS GAUTHIER – ENTRETIEN DES PATINOIRES**

Il est proposé par Monsieur Jean-François Duclos, appuyé par Monsieur Éric Desaulniers et résolu unanimement de signer un contrat avec M. Denys Gauthier pour l'entretien des patinoires au montant de 300 \$ par semaine.

**MANDAT CONCILIATION CSST**

Reporté

5158-240111 **ADJUDICATION DE L'ÉMISSION : RÈGLEMENTS NOS 900, 1064, 1125 et 1129**

Il est proposé par Monsieur Jean-François Duclos, appuyé par Monsieur Pierre Renaud et résolu unanimement :

**QUE** la Ville de Beaupré accepte l'offre qui lui est faite par la Banque Royale du Canada pour son emprunt de 1 286 100 \$ par billet en vertu des règlements d'emprunt numéros 900, 1064, 1125 et 1129, au pair, échéant en série cinq (5) ans comme suit :

27 700 \$	3,55%	1 <sup>er</sup> février 2012
28 600 \$	3,55%	1 <sup>er</sup> février 2013
29 600 \$	3,55%	1 <sup>er</sup> février 2014
30 600 \$	3,55%	1 <sup>er</sup> février 2015
1 169 600 \$	3,55%	1 <sup>er</sup> février 2016

**QUE** les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré.

5159-240111 **MODALITÉS DE L'ÉMISSION : RÈGLEMENTS NOS 900, 1064, 1125 et 1129**

**ATTENDU** que conformément aux règlements d'emprunt suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Ville de Beaupré souhaite emprunter par billet un montant total de 1 286 100 \$ :

Règlement no 900 (padem)	58 200 \$
Règlement no 900 (ville)	85 800 \$
Règlement no 1064	13 200 \$
Règlement no 1125	58 900 \$
Règlement no 1129	1 070 000 \$

**ATTENDU** que la Ville de Beaupré désire se prévaloir des dispositions de l'article 2 de la *Loi sur les dettes et les emprunts municipaux* (L.R.Q., c.D7), qui prévoit que le terme original d'emprunt peut être prolongé d'au plus douze (12) mois lors d'un refinancement;

**ATTENDU** que la Ville de Beaupré aura, le 23 janvier 2011, un montant de 144 000 \$ à renouveler, sur un emprunt original de 730 400 \$, pour une période de 10 ans, en vertu du règlement numéro 900;

**ATTENDU QU'**à ces fins il devient nécessaire de modifier le règlement d'emprunt en vertu duquel ces billets sont émis;

Il est proposé par Monsieur Jean-François Duclos, appuyé par Monsieur Éric Desaulniers et résolu unanimement :

**QUE** le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

**QU'**un emprunt par billet au montant de 1 286 100 \$ prévu aux règlements d'emprunt numéros 900, 1064, 1125 et 1129 soit réalisé;

**QUE** les billets soient signés par le maire et le trésorier;

**QUE** les billets soient datés du 1<sup>er</sup> février 2011;

**QUE** les intérêts sur les billets soient payables semi-annuellement;

**QUE** les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

2012	27 700 \$
2013	28 600 \$
2014	29 600 \$
2015	30 600 \$
2016	31 700 \$
2016	1 137 900 \$ (à renouveler)

**QUE** pour réaliser cet emprunt la Ville de Beaupré émette pour un terme plus court que le terme prévu dans les règlements d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de cinq (5) ans (à compter du 1<sup>er</sup> février 2011), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2017 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour les règlements numéros 900, 1064, 1125 et 1129, chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt;

**QUE** la Ville de Beaupré emprunte 144 000 \$ par billets, en renouvellement d'une émission d'obligations ou de billets pour un terme additionnel de 9 jours au terme original du règlement numéro 900.

5160-240111 **HÔTEL DE VILLE – OFFRE D'ACHAT**

Il est proposé par Monsieur Pierre Carignan, appuyé par Monsieur Éric Desaulniers et résolu unanimement de refuser l'offre d'achat.

5161-240111 **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Monsieur Serge Simard, appuyé par Monsieur Éric Desaulniers et résolu unanimement que cette séance soit levée à 19 h 10.

---

Michel Paré  
Maire

---

Johanne Gagnon, greffière et  
directrice générale adjointe